

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 5 septembre 2023** à 19h00, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont et qui sera diffusée en direct sur Internet, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Demande afin de permettre un espace dénaturalisé de 2600 m² au lieu de 2000 m² maximum, tel que stipulé à l'article 196 du règlement de zonage 1037-2017 au 375, chemin de Magog, lot 6 269 122, zone P3-07, district Lac-Bromont (dossier 2023-30161)
2. Demande afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire non résidentiel, ayant un revêtement en toile, malgré la norme prévue au paragraphe 8c de l'article 69 du règlement de zonage 1037-2017 au 279, chemin du Lac-Gale, lot 3 563 887, zone PDA6-01, district Lac Bromont (dossier 2023-30163)
3. Demande afin d'autoriser l'aménagement d'une entrée charretière d'une largeur de 16 m au lieu de 8 m maximum, tel que stipulé à l'article 131 du règlement de zonage 1037-2017 au 650-670, rue Shefford - *Jardin Communautaire rue Marcel-R.-Bergeron*, lots 2 591 234 et 2 591 240, zone P5-06, district Shefford (dossier 2023-30166)

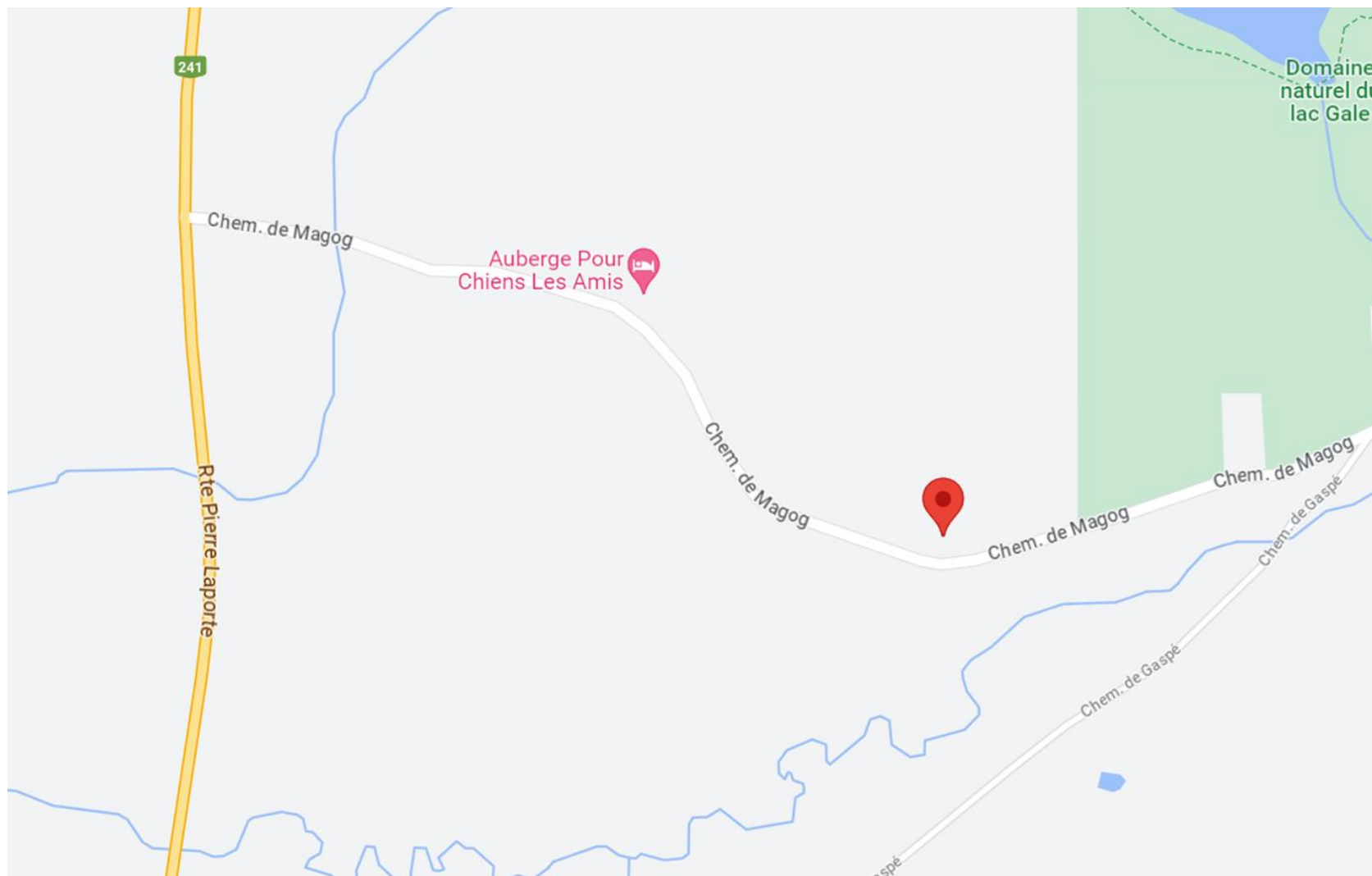
Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de ces demandes de dérogation mineure lors de la tenue de cette assemblée ou le faire par courriel, avant le lundi 5 septembre 12h00 à greffe@bromont.com. Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 14^e jour du mois d'août 2023.

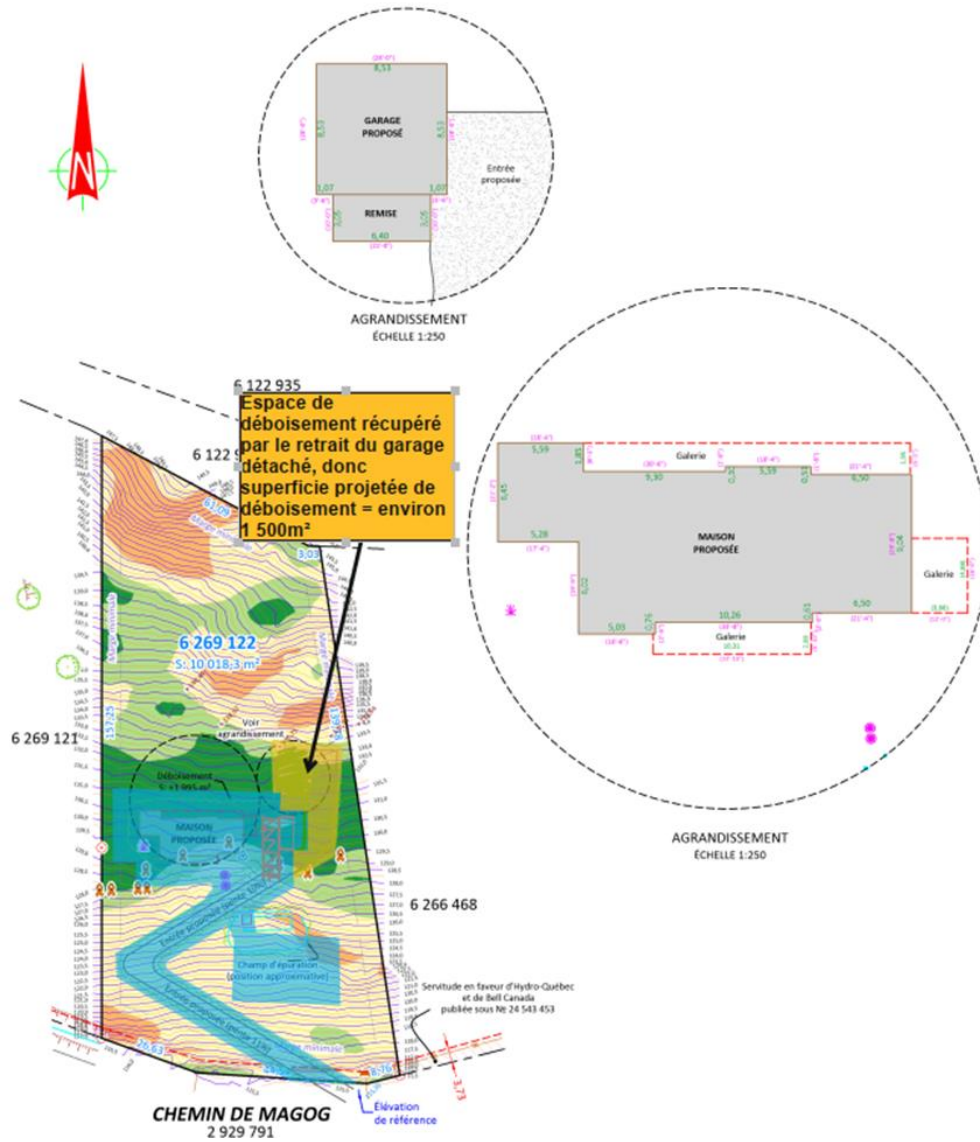
La greffière par intérim

Marie-Pier Therrien, avocate

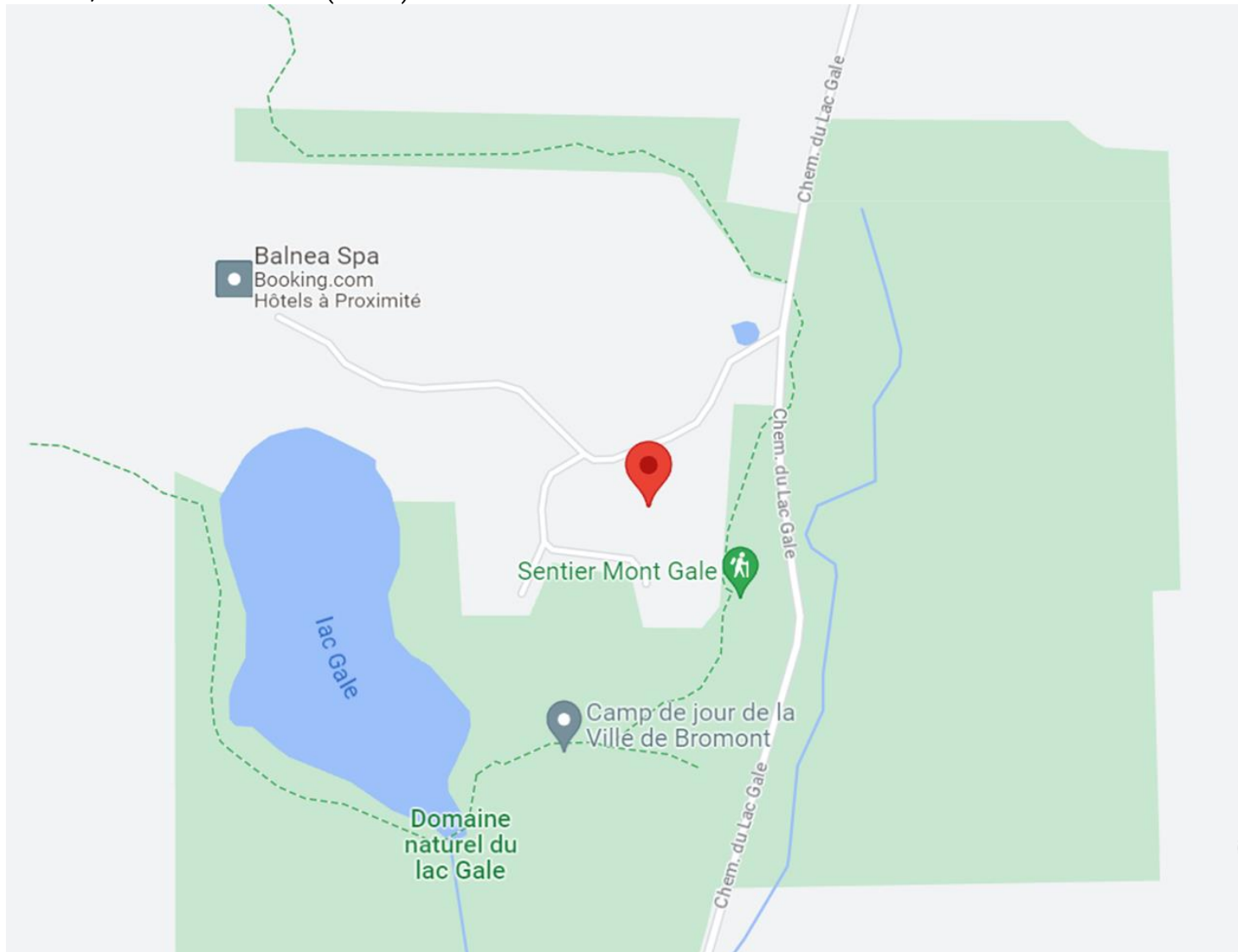
1- 375, chemin de Magog (1 de 2)



1- 375, chemin de Magog (2 de 2)



2 – 279, chemin du Lac-Gale (1 de 2)



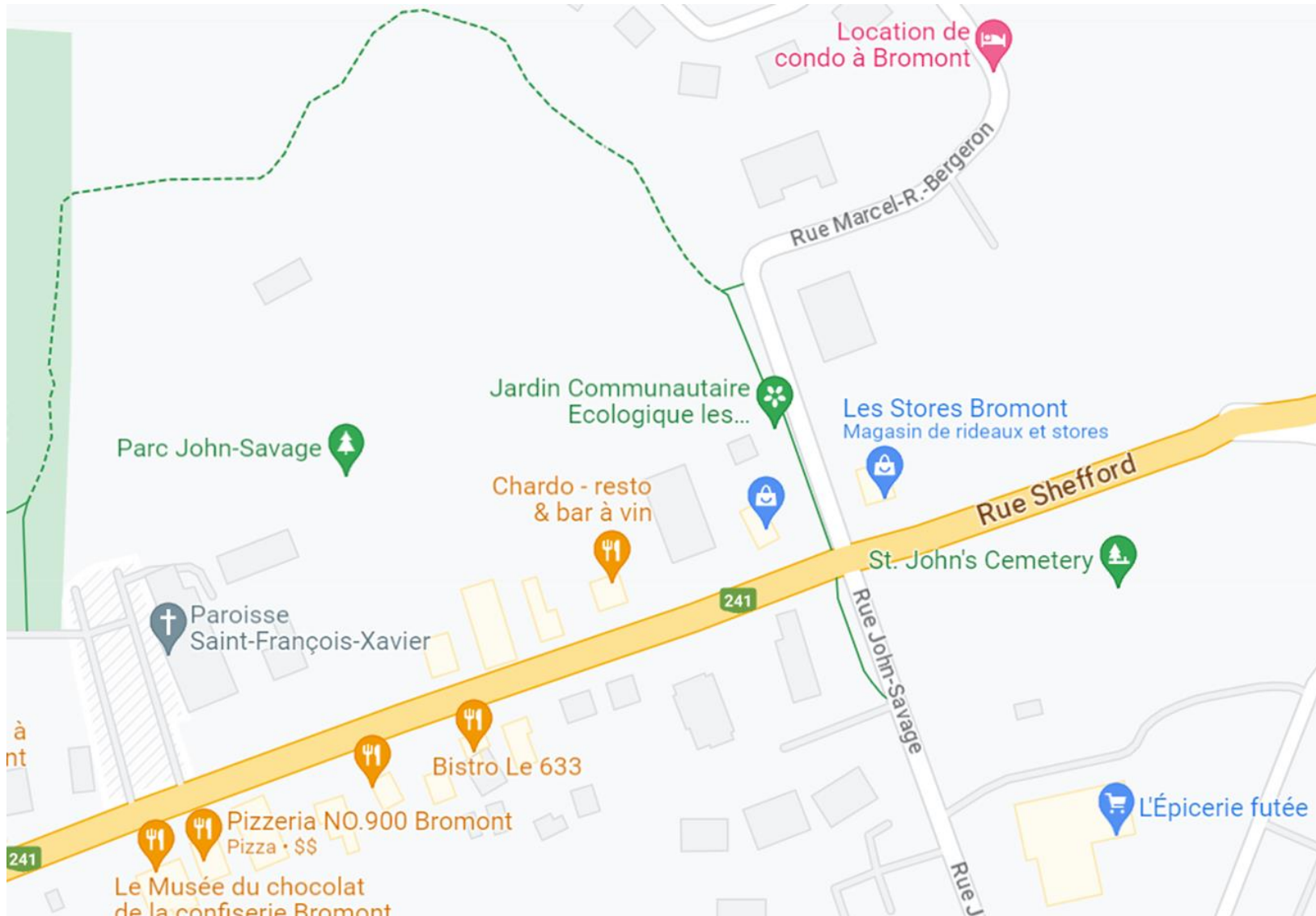
2 – 279, chemin du Lac-Gale (2 de 2)



Inspiration



3 – 650-670, rue Shefford (1 de 2)



3 – 650-670, rue Shefford (2 de 2)

